N°. 162.

Rapport de plusieurs observations sur le Ver de guinée, par M.r Lassauzée chirurgien-major des hopitaux au cap françois a S.t Domingue.

M.r Lassauzée persuadé sans doute que le Ver de guinée, ou le Dragoneau, ne devoit se rencontrer que chés les Negres nés en afrique, surpris d'en trouver chés quelques autres qui avoient pris naissance en Amérique, a cru devoir constater cette nouvelle découverte, en faisant part à l'académie des observations que sa pratique lui a fourni à ce sujet.

Si M. L.. avoit eu connoissance des observations d'Amatus-Lusitanus et de plusieurs autres auteurs, il auroit reconnu, que, si cette maladie avoit eu lieu chés des blancs à plus forte raison peut-elle ~~avoir~~ lieu chés des individus, qui quoique nés ailleurs qu'en afrique, doivent cependant recevoir de leurs peres les mêmes dispositions à être affectés des mêmes maladies auxquelles leur constitution particulière semble les avoir rendu plus sujets.

Dans sa 1.re obs. M.r Lassauzée dit avoir vu une Négresse créole, qui portoit un ver qui lui faisoit le.

amat. Lusit. centur. 2. centur. 70. cur. 63.

Stlenkii obs. medc. lib. 1. obs. 323

actes des scav. de Leipsick. an. 1691. 1715.

melanges des curieux de la nature. 1.re Decurie annee 2e obs. 24.

Daniel leclerc.

ARC 50 n° 193

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

garman — mirac. mortuor. lib. 43. tit. 1. §. 94.

Regnier Salom Solenander. consil. 15. pag. 444.

Van-Helmont p. 884.

tour du bas ventre, dont il la délivra en faisant à la peau une incision suffisante pour saisir une des extrémités de ce ver et le fixer, en le roulant sur une carte de manière à ne le pas casser, mais à solliciter la sortie du reste de sa longeur; Car il observe, où pour mieux dire il repette, tout ce que les Praticiens qui ont eu occasion de traiter des Nègres, soit en Afrique, soit ailleurs, ont dit des précautions qu'il falloit prendre pour extraire ces sortes de Vers, désignés sous le nom de Dragonneau, et des accidens qui surviennent lorsque pour avoir voulu les extraire trop précipitamment on les avoit cassé.

D'après cette première observation Mr. Lassauzée ~~[illegible]~~ pense que, si la présence de ces sortes de Vers sous la peau est accompagnée de plusieurs accidens, tels que gonflement, dureté, pustules, abscès, &c, il doit en survenir de bien plus graves encor lorsqu'ils se portent ~~dans~~ les parties intérieures et surtout dans quelques visceres; ~~et~~ par sa Seconde observation il justifie ses craintes.

il dit avoir trouvé à l'ouverture du Cadavre d'une Négresse créole, agée de 4 ans, morte presque subitement, l'estomac crevé, et avoir vu dans le bas ventre un Ver de guinée qui avoit deja percé le Diaphragme, et ~~qui~~ traversant en partie cette cloison ~~avoit~~ se portoit sur les poumons qu'il n'avoit pas encor entamé.

Que la présence des Vers dans l'intérieure de nos parties occasionnent la mort des sujets, c'est ce qui est connu de tout le monde; non seulement touts les observateurs font mention de faits qui l'attestent; et il est peu de praticiens de nos jours qui, pour peu qu'ils aient eu occasion de disséquer ~~des cadavres~~ des personnes mortes presque subitement et sans paroître avoir été malades, n'ayent trouvé de pareilles crévasses dans les viscères opérées par cette cause. J'ai eu occasion d'en trouver beaucoup lors de mon séjour en Corse et nottamment pendant les années 1769 et 1770. Il est vrai de dire que les Vers qui faisoient ainsi périr une grande partie des soldats, étoient de l'espèce de ceux qu'on connoit sous le nom de Strongles, Vers qui ne se présentent jamais sous la peau comme le Ver de guinée, qui étant d'une nature différente, semble avoir adopté pour son séjour ordinaire le tissu même de la peau. Mais si l'on fait attention que ce Vers s'engendre dans le sang, ainsi que nous l'enseigne Andry, qui ~~dit~~ ajoute que ces sortes de Vers renfermés dans les vaisseaux sanguins sont entraînés par la liqueur dans laquelle ils nagent vers différentes parties &c. on ne plus s'étonner

p. 55. et p. 103.

Académie nationale de médecine Bibliothèque

si quelquefois ils se trouvent portés vers les parties intérieures, et si ils y causent les mêmes désordres que les autres espèces de vers. si il manque des observations à ce sujet, c'est que peu de Chirurgiens ont eu la curiosité, ou la facilité d'examiner les cadavres des Negres, soit en afrique même ou les chaleurs semblent porter obstacles à ces sortes de recherches, soit en Mer, lorsqu'ils périssent sur les vaisseaux où on a un grand interet de s'en débarasser, soit en Amérique où ils ne sont regrettés que par la perte pécuniaire qu'ils causent à leurs maitres.

La 3e. obs. de Mr Lassauzée confirme ce que je viens d'avancer. Un jeune Négre créole, dit il, sujet à des douleurs de tête depuis longtemps, éveillé une nuit par une douleur particulière, cria à son Maitre qu'il sentoit remuer quelquechose dans son oeil. Mr. L—, qui l'examina le landemain, vit un ver de guinée qui s'agittoit dans la Chambre antérieure; il ouvrit aussitot la Cornée et fit l'extraction de cet insecte; son opération fut couronnée de succès.

dans la 4e. obs. qui vient encor à l'appuy de tout ceci, Mr. Lassauzée dit qu'on lui fit voir une jeune négresse créole qui avoit dans ce moment un ver de

guinée sous la Conjonctive de l'œil droit, vers l'angle
externe. il ajouté qu'il voulut en faire l'extraction
Comme dans le cas précédent, mais que les personnes
chargées du soin de cette enfant n'ayant pas voulu y
consentir, le ver eut le temps de disparoitre et de se
porter ailleurs, car le landemain ayant examiné de
nouveau cette fille, il ne trouva plus ce ver, et ne
trouva même pas aucunes marques qui pu déceler
l'endroit où il avoit pu s'être réfugié et il n'observa
aucuns symptômes particuliers qui ayent pu lui faire
connoitre le chemin qu'il avoit pris.

Ces deux observations viennent à l'appuy de celles
que Mr. Mercier+, aussi chirurgien major à St-
Domingue, a envoyé à l'Academie en 1778 et de
celles de Mr. Bajon+ aussi chirurgien en Amérique
qui ont été communiquées dans le même temps,
et elles deviennent interessantes sous ce rapport.
Je serois même tenté de croire que la Négresse
dont Mr. Lassauzee parle dans sa 4e. observation
est la même que celle que Mr. Bajon avoit vu
six ans avant, à laquelle ce dernier avoit remarqué

+ avoit fait en 1771 et 1774.

+ avoit fait en 1768. et 1771.

de même un ver sous la conjonctive; ~~il demandoit pareillement~~ dont il vouloit pareillement la débarasser par l'opération, ce qu'il ne put executer vu l'opposition que ~~les~~ y apporterent les personnes chargées de cet enfant, fondées aussi sur les memes raisons.

Mr. Lassauzée n'est pas le premier qui ait observé que le Mercure, qui tue toutes les Especes de Vers, ne peut rien sur le Ver de guinée. presques touts les Chirurgiens qui ont voyagé en afrique et en Amérique ont fait la meme Remarque.

en 1758 environ

Mr. Guersi, entre autres, qui a donné, il y a plusieurs années, à l'Académie un memoire sur les vers de guinée, ou Dragoneau, ~~m~~'a assuré la même chose et a ajouté qu'il n'y avoit que l'extraction qui put en délivrer les malades.

La notte qui termine le Mémoire de mr Lassauzée sur le Ver solitaire auquel les Négres sont, encore, plus sujets que les blancs, n'apprend absolument rien qui ne soit très connu.

Quoique l'Académie ne puisse pas tirer un grand avantage de ce mémoire, je pense cependant qu'il est

à propos de le conserver, et d'engager l'auteur à faire de nouvelles recherches sur cet objet et particulièrement sur les vers qui se portent aux yeux. Cette espèce de Maladie ~~ayant~~ annoncée par M.M. Bajon et Mercier ayant paru ~~absolument nouvelle~~ fixer l'Académie par sa nouveauté, demande encor d'être confirmée par de nouvelles observations avant qu'on puisse faire usage des ~~celles cy~~ travail de ces Messieurs.

A paris ce 6. 7bre 1787

Verdier 2

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE